

DÉCOUVERTE DE LA PRODUCTION ET DE L'INDUSTRIE



QUI SOMMES NOUS ?

L'École Supérieure des Technologies et des Affaires (ESTA) développe depuis 40 ans la formation d'**Ingénieurs d'Affaires Industrielles** à Belfort avec la **double compétence commerciale et technologique**.

MODALITÉS

Durée : 10 semaines (d'avril à juin).

Environnement : obligatoirement B to B.

Contrat : convention de stage tripartite (entreprise/étudiant/ESTA).

Gratification : pour un stage de plus de deux mois, gratification minimale obligatoire par heure de présence effective (revalorisée chaque année).

Cette somme est exonérée de cotisations sociales quand elle ne dépasse pas le montant horaire minimal.

Temps de présence : maximum 35 heures par semaine et 10 heures par jour.

ésta

Carole SCHNEIDER

**Directrice de la scolarité
et des études**

T. 03 84 54 53 50

cschneider@esta-groupe.fr

ORGANISATION

Profil : étudiants de 1^{ère} année du Parcours Grande École.

Où : dans une structure de production de plus de 3 opérateurs, attestant de la mise en oeuvre des méthodes industrielles.

Les objectifs :

- Se familiariser et s'adapter aux contraintes internes d'une entreprise de production,
- Participer à une étude sur l'organisation et les méthodes industrielles de l'entreprise,
- Apprendre à se comporter de façon responsable en atelier,
- Appliquer ou enrichir les méthodes apprises en cours de technologie industrielle.

Déroulé du stage :

1^{ère} partie : travail sur une ligne de production

- Découverte d'un rythme professionnel en tant qu'opérateur et compréhension des contraintes des acteurs en atelier (physiques, communication...),

2^{ème} partie : réalisation d'une étude d'amélioration

- Participation à une étude à la demande de l'entreprise, dans le domaine de l'organisation et des méthodes industrielles. Par exemple : étude de flux, d'implantation, d'amélioration de poste de travail, de digitalisation...

Stage obligatoire dans le cadre de leur cursus.

CALENDRIER

JANVIER À FEVRIER

Recensement, recrutement et entretiens.

MARS

Signature de la convention et prise de contact par l'étudiant avant le début du stage pour fixer les modalités de démarrage (heure d'arrivée, planning...).

AVRIL À JUIN

Suivi de stage par un tuteur pédagogique (ESTA) en relation avec le tuteur de l'entreprise. Une visite de suivi en entreprise doit obligatoirement être organisée par l'étudiant au cours du stage.

Évaluations :

- Par l'entreprise : compétences, capacité d'apprentissage, savoir-faire, savoir-être.
- Par l'ESTA : suivi et assiduité des rendus pédagogiques, rédaction d'un rapport de stage et soutenance orale.